
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie-Claire	PELHATRE Michel
PICOUAYS Jacqueline	BRIAND Marie	LEMAITRE Fabrice
FOURE Jean-Luc	GODET Pascal	LUCAS Dominique
RAULT Annie	YVART Didier	KERJEAN Nathalie
LEMONNIER Rosanna	CAYET Laurette	LE PROVOST Guy
MAILLARD Rémi	BERNAY Marie-Hélène	GUDEMARD Bruno
GUILLEMOT Jean-Claude	PLAYE Sarah	AMBROISE Fabienne

Absents Excusés : Madame MENARD Vanessa pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire, ,
Monsieur THOMAS pouvoir à Monsieur LUCAS

Secrétaire de séance : Monsieur GODET Pascal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès verbal de la séance du 5 novembre 2020

FINANCES

Bilans : Cantine, Garderie, Accueil de Loisirs.

Cantine :

TOTAL DEPENSES	127 873.60 €	TOTAL RECETTES	51 077,66 €
PRIX DE REVIENT DU REPAS : 8.44 €			
MONTANT DU DEFICIT : 76 795.94 €			

Garderie :

TOTAL DÉPENSES	38 472.97 €	TOTAL RECETTES	17 628.55 €
MONTANT DU DÉFICIT : 20 844.42 €			

Accueil de Loisirs :

TOTAL DÉPENSES	18 502.94€	TOTAL RECETTES	11 295.88 €
MONTANT DU DÉFICIT : 7207.06 €			

Vote des tarifs communaux 2021.

Le conseil municipal vote les tarifs ci-dessous :

DESIGNATION		TARIFS 2021
PECHE ETANG DU PARC DU VAL DROUET		
Tarif Commune	Association	GRATUIT
	Carte à l'année adulte	GRATUIT
	Prix journée : commune adulte et enfant	GRATUIT
Tarif Hors Commune	Association	34.00 €
	Carte à l'année adulte	44.00 €
	Carte à l'année : enfant -12 ans hors commune	GRATUIT
	Prix journée : enfant de - 12 ans hors commune	GRATUIT
	Prix journée : adulte hors commune	7.00 €
CIMETIERE		
Concession		
* 30 ans		158.00 €
Plein terre		64.00 €
Espace Cinéraire		
Menhirs		
* 10ans		238.00 €
* 15 ans		355.00 €
*20 ans		470.00 €
Dolmens		
* 10ans		270.00 €
* 15 ans		385.00 €
*20 ans		500.00 €
Cavernes		
* 10ans		270.00 €
* 15 ans		385.00 €
*20 ans		500.00 €
INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE		
Indemnité annuelle		190.00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R		
Commune		11.00 €
Cartes d'abonnement égarées		5.00 €
Hors commune famille		16.00 €
Livres non rendus (après 2 relances téléphoniques et 1 courrier) :		

Livres adultes	20.00 €
Livres jeunesse	10.00 €
CD/DVD	20.00 €
Bénévoles	GRATUIT
Habitants arrivés dans l'année	GRATUIT
Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.	
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT	
Étalage de - 3 mètres linéaires	6.70 €
par mètre supplémentaire	2.80 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL	
Artisans et commerçants situés sur la commune	39.00 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL SCENE	
Vin d'honneur et évènements familiaux (1/2 J) (Réservés aux habitants de la communes)	52.00 €
MATERIEL	
Commune Salle H. BOUCHER couvert (l'unité)	0.40 €
verres ou tasses 100	15.20 €
verres ou tasses 150	22.80 €
verres ou tasses 200	30.40 €
autre matériel	0.40 €
Hors commune salle H. BOUCHER couvert (l'unité)	0.70 €
verres ou tasses 100	20.30 €
verres ou tasses 150	30.50 €
verres ou tasses 200	40.60 €
autre matériel	0.70 €
Commune salle C. ADER couverts 100	40.60 €
couverts 150	60.90 €
couverts 200	81.20 €
couverts 250	101.50 €
autre matériel	0.40 €
Hors commune salle C. ADER couverts 100	71.00 €
couverts 150	106.50 €
couverts 200	142.00 €
couverts 250	177.50 €
autre matériel	0.70 €
VAISSELLES PERDUES OU CASSEES	
clips box	10.00 €
Assiette plate grande	3.00 €
Assiette creuse	2.70 €
Assiette plate petite	2.70 €
Assiette à dessert	2.40 €
Verre ordinaire	0.50 €
Verre ballon	0.95 €
Verre à vin	1.45 €
Flûte	1.15 €
Cuillère grande	0.50 €
Cuillère petite	0.20 €
Couteau	0.50 €
Tasse café	1.90 €
Tasse chocolat	2.50 €
Fourchette	0.50 €

Louche	15.00 €
Pichet	14.50 €
Plateau stratifié	10.70 €
Corbeille	6.00 €
Plat inox	8.70 €
Saladier	14.50 €
Grilles du four	7.10 €
Plaque de cuisson	24.70 €
Plat four 55mm	19.60 €
Couvercle	13.90 €
Plat gastro 100mm	22.50 €
Faitout alu Ø 40	98.00 €
Couvercle Ø 40	20.00 €
Faitout alu Ø 36	84.00 €
Couvercle Ø 36	16.70 €
Plat alu avec anses 45x36	110.00 €
BARRIERES unité	1.35 €

SALLE CLEMENT ADER				
		Tarif W-E	+1/2 J	+ 1 j
ASSOCIATIONS COMMUNE				
Manifestation ½ journée			€ 73 €	
Manifestation avec repas		171 €		83 € 84 €
Manifestation de nature culturelle sans repas		145 €		
2 manifestations : l'une avec repas		171 €		
L'autre sans repas		145 €		
Réveillon		310 €		
Option : Sono		28 €		
Option : Vidéoprojecteur		28 €		
PRIVES				
Habitant de la commune	Salle	342 €	84 €	168 €
	Option : Sonorisation	56 €		
	Option : Vidéoprojecteur	56 €		
Habitant hors commune	Salle	490 €	123 €	246 €
	Option : Sonorisation	135 €		
	Option : Vidéoprojecteur	135 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)		62 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)		25 €		
Chèque Caution		520 €		

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin

Pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir)

SALLE HELENE BOUCHER

	Tarif W-E	+1/2 J	+1 J
ASSOCIATIONS COMMUNE			
Manifestation ½ journée		53 €	
Manifestation avec repas	91 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	83 €		
Réveillon	187 €		
PRIVES			
Habitant de la commune	182 €	53 €	96 €
Réveillon pour les habitants de la commune	274 €		
Habitant hors commune	310 €	77 €	154 €
Réveillon hors commune	442 €		
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)	39 €		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	16 €		
Chèque Caution	520 €		

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Occupation de courte durée pour les associations Trélivannaises : Location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 53 €

Cérémonie obsèque 1/2 journée Trélivannais 53 €

Pour les 2 salles :

L'APE Mosaique, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune

Gratuité pour le week end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël

Tarif commune pour le personnel municipal

PERSONNEL

Intervention de la municipalité pour la participation aux évènements familiaux personnels et élus.

Le conseil municipal vote la participation aux évènements familiaux indiquées ci-dessous

Les agents :

PERSONNEL	MARIAGE	NAISSANCE	MEDAILLE DU TRAVAIL	RETRAITE	DECES		DEPART VOLONTAIRE	AUTRES
ACTIF	Fleurs (80 €)	Bon achat (80 €)	Pot offert par la municipalité (fleurs ou coffret 50€)	Pot offert par la municipalité (cadeau 200€)	Type et montant	Prise en compte		
					Presse et fleurs 60 €	Agent Conjoint Enfant Parents Beaux parents		
RETRAITE					Presse et fleurs 60 € (agent et conjoint)	Agent Conjoint		

Les élus :

ELUS	MARIAGE	NAISSANCE	MEDAILLE	DECES	
EN FONCTION	Fleurs (80 €)	Bon achat (80€)	Pot offert par la municipalité (fleurs ou coffret 50€)	Agent Conjoint Enfant Parents Beaux parents	Presse et fleurs 60 €
PLUS EN FONCTION				Maire Adjoint	Presse et fleurs 60 €
AUTRE	MARIAGE	RETRAITE			DECES
Membre du CCAS				Membre ou conjoint	Presse et fleurs 60 €
Enseignant		Pot offert par la municipalité (fleurs ou coffret 50€)		Membre ou conjoint	Presse et fleurs 60 €

URBANISME ET TRAVAUX

Parc Naturel Régional : Adhésion au Syndicat Mixte de préfiguration du PNR Vallée de la Rance-Côte

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du projet de statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

- approuve le projet de statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

-
- décide d'adhérer au Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude
 - autorise le maire à signer les actes correspondants
 - désigne un conseiller municipal et son suppléant pour siéger au Comité Syndical du syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude
 - Titulaire (s) : Monsieur Didier Yvart
 - Suppléant (s) : Madame Laurette Cayet

Projet de cheminement doux route de Caulnes

Le conseil municipal :

- approuve le lancement de l'opération et la consultation en procédure adaptée pour l'aménagement d'une voie douce route de Caulnes
- vote le plan de financement

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Réalisation de la voie douce	98 000 €	Plan de Relance Département	49 000€	50%
Route de Caulnes		Autofinancement	49 000€	50%

- sollicite le Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Travaux d'aménagement rue du stade, route de Caulnes.

Le conseil municipal approuve l'inspection des eaux pluviales rue du Stade et route de Caulnes

Projet mairie : lancement de la consultation du Maître d'Œuvre et demandes de subventions.

Le conseil municipal :

- Décide de lancer la consultation du maître d'œuvre
- Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessus
- Sollicite auprès des services de l'Etat les subventions correspondantes à la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux et la dotation de Solidarité Investissement Locale (DSIL)
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Poste de dépenses

Nature des dépenses	Montant HT
Travaux	450 000
Matériel/équipement	25 000
Honoraires	54 000
Acquisitions	0
Total	529 000

Financement prévisionnel du projet

Ressources		Montant (HT)	Taux (%)
Dotation à l'investissement public local (D.S.I.L.) :	Accessibilité	205 000 € HT	35%
	Rénovation thermique	100 000 € HT	
État (DETR) – Travaux, matériel équipement	475 000 € HT	142 500	30%
Autres financements publics : <i>Economie D'énergie CEP</i>	100 000 € HT	10 000	10%
Sous-total des aides publiques		259 250	49.00%
<u>Subvention D.S.I.L « Grandes priorités » demandée</u>			
Part du demandeur	Autofinancement	19 750	3.74%
	Emprunts	250 000	47.26%
<u>MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL</u>		529 000	100%

AFFAIRE GENERALE

Demande desserte de la commune par le réseau Dinamo.

La nouvelle équipe municipale de Trélivan renouvelle la demande d'extension du réseau de bus Dinamo à Monsieur le Président de Dinan Agglomération. Dinamo connaît un grand succès et l'équipe félicite Dinan Agglomération pour la mise en place de ce réseau.

La commune de Trélivan (2980 habitants) fait partie du pôle de centralité principal de Dinan et à ce titre demande à bénéficier du service au même titre que les autres communes du pôle de centralité.

L'équipe municipale a dans ses priorités d'impulser un changement dans les modes de déplacements notamment en aménageant des voies douces, parfait complément à un réseau de transport en commun.

La demande des habitants est forte essentiellement la population jeune et les personnes retraitées, les conseillers municipaux sont régulièrement interpellés sur ce sujet.

L'équipe municipale se tient au service de Dinan Agglomération pour apporter des éléments pour l'étude de faisabilité.

Vœu pour l'hôpital René Pléven.

Le conseil municipal de Trélivan :

- **REAFFIRME** sa solidarité envers les personnels de santé et reconnaît l'ampleur des difficultés actuelles,
- **SOUTIENT** à nouveau le scénario le plus souhaitable pour le territoire, tel que défendu avec force depuis des années : un hôpital de plein exercice à Dinan, avec une maternité accouchante pérenne, quel que soit par ailleurs le schéma de mutualisation territorial dans lequel ceci s'inscrit,
- **DEMANDE** à l'ARS d'assumer son rôle pour la relance de cet hôpital, notamment pour dénouer le problème de recrutement des médecins, en promouvant un projet de loi assurant la présence de médecins là où le service public les requiert, sans possibilité de surenchère de revenu,
- **DEMANDE** que les scénarios d'éventuelles évolutions des sites (*Nouvel hôpital ? Réhabilitations des sites existants ?*) soient étudiés en transparence et selon un processus qui associe largement le territoire (*élu-e-s, population*) dès la définition des critères à prendre en compte.

INFORMATIONS

Ressources Humaines : Lignes Directrices de Gestion

Numérotation au Gassay

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Suzanne LEBRETON